



0504
92 14629

Strasbourg, le 11 décembre 1992
FPESZP49.93
05041712921F

PE-S-ZP (93) 49

**COMITE DIRECTEUR POUR LA PROTECTION ET LA GESTION
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU MILIEU NATUREL
(CDPE)**

Groupe de spécialistes - Zones protégées

(PE-S-ZP)

Strasbourg, 1-4 février 1993

RESERVE NATIONALE DE BIOSPHERE DE L'OKA

Candidature pour le diplôme européen

**présentée par
le Gouvernement russe**

LA RESERVE NATIONALE DE BIOSPHERE DE L'OKA

Description

Pays: Russie

Région: Plaine de Mechtchera

Organisme responsable de la gestion:

Nom et adresse de la zone candidate:

Réserve nationale de biosphère de l'Oka
391072 p/o Lakach, district de Spassky, région de Riazan, Russie

Superficie: 55.722 ha (zone principale: 22.916 ha, site de biosphère: 32.806), superficie protégée: 21.449 ha.

1. **Type de zone:**

Dans la partie sud-est du territoire forestier de la plaine de Mechtchera, avoisinant et couvrant en partie la plaine d'inondation de la rivière Oka.

2. **Description de la situation géographique et/ou croquis ou tracé sur une carte au 1/50 000 (échelle approximative):**

Zone sud-est de la plaine de Mechtchera dans la vallée inférieure de la rivière Pra à son point de confluence avec l'Oka.

3. **Caractéristiques et intérêts scientifique, esthétique, culturel et/ou récréatif justifiant une protection:**

Protection et étude des écosystèmes typiques et rares de la région grâce à des observations effectuées en des points fixes sur plusieurs années; conservation de la diversité biologique (espèces végétales et animales typiques, rares et en voie de disparition). Caractère scientifique de la réserve: recherche intégrée sur la nature de la région sud-est de la plaine de Mechtchera et les écosystèmes des terres inondables et non inondables; élaboration de méthodes pour la protection, la réhabilitation et la gestion des biotopes et de chaque espèce végétale et animale.

4. **Intérêt européen justifiant la candidature:**

Conservation et étude d'un biotope unique en Europe de l'Est; conservation et étude d'espèces rares disparues ou en voie de disparition dans le reste de l'Europe; protection d'aires de repos très fréquentées par les oiseaux (notamment les oiseaux d'eau) pendant la période où ils quittent leur lieu d'hivernage européen pour gagner les aires de reproduction des toundras d'Europe et d'Asie occidentale.

La végétation forestière de la réserve est représentée par des pinèdes, des bouleaux et des espèces à feuilles caduques ainsi que des chênaies dont certaines typiques des terres inondables; il y a de nombreux marais et lacs. La flore de la réserve comprend plus de 800 espèces de plantes à fleurs et vasculaires, et plus de 150 macromycètes. Les familles de plantes herbacées les plus largement représentées sont les: Asterales, Poales, Cyperales, Rosales, Brassicaceae, Fabales, Caryophyllales, Lamiales, Scrophulariales et Ranunculales. Parmi elles, 69 espèces rares et cinq en voie de disparition ont besoin d'une protection spéciale: dix espèces d'orchidales, la naïade (*Najas Marina*) et une fougère relictuelle appelée *Salvinia natans*, notamment. La réserve est le plus riche habitat relictuel de *Trapa natans* (châtaigne d'eau) (18 formes).

On trouve trente-huit espèces de poissons, dix espèces de batraciens, six espèces de reptiles, cinquante espèces de mammifères et deux cent quarante espèces d'oiseaux. Des desmans vivent dans la réserve où sont concentrés les habitats les mieux préservés de cet animal. On y observe sa plus forte densité de population par rapport à d'autres endroits de la zone.

La station ornithologique centrale est située dans la réserve et s'occupe d'élaborer des méthodes de recherche sur les oiseaux et d'étudier les mouvements migratoires et l'importance numérique du gibier à plumes ainsi que l'impact de la chasse.

Il existe dans la réserve des centres d'élevage spéciaux où l'on élève des aurochs de race, des espèces rares de grues (une attention toute particulière est accordée au *G. Leucogeranus*) et des espèces rares d'oiseaux de proie.

5. Régime foncier:

Propriété de l'Etat. Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles de la Fédération de Russie.

6. Régime de protection:

Interdiction de toute activité économique (y compris récréative) dans la partie principale de la réserve; maintien partiel sur le site de la biosphère de l'activité économique traditionnelle caractérisée par divers systèmes d'exploitation forestière; préservation de l'activité économique traditionnelle (fenaison, pacage) et réglementation stricte de la chasse, de la pêche et des activités de loisirs dans la zone protégée.

7. Plan d'aménagement et de gestion:

L'activité de la réserve est déterminée par le règlement de la réserve qui précise les types autorisés ou interdits d'intrusion dans la dynamique des biotopes. La réserve comprend un musée de la nature et un parc animalier pour l'éducation à la protection de la nature.

8. Descriptions publiées:

La réserve de l'Oka. Dans: Les réserves de la partie européenne de la Fédération de Russie. II; 1989, Moscou: Mysl (collection: Les réserves d'URSS), p. 51-74. Auteurs: S.G. Priklonsky et V.N. Tikhomirov (en russe).

9. Série de photographies illustrant les aspects caractéristiques de la zone candidate:

Les photographies illustrant les paysages typiques de la zone sont présentées dans la revue mentionnée au point 8.

RESERVE NATIONALE DE BIOSPHERE DE L'OKA**Informations complémentaires**

1. Sur tout le site de biosphère qui fait partie de la réserve, la chasse, la cueillette de champignons et de baies sauvages, les activités sylvicoles et la fenaison sont autorisées. Ces activités sont conditionnées par les missions principales que doit assumer la réserve de biosphère, à savoir: recueillir des informations pour évaluer les divers moyens d'exploiter les ressources naturelles (qui varient entre la conservation intégrale et une activité économique intensive). Elles sont mises en œuvre dans le cadre des plans adoptés par le ministère de l'Environnement de la Fédération de Russie, conformément à un programme de recherche à long terme. Les principales sources d'informations sont les études effectuées sur des zones expérimentales fixes.

Les activités de loisirs sont interdites sur l'ensemble du territoire de la réserve. Des études relatives à l'impact des loisirs sur les biotopes sont menées à la périphérie de la zone protégée (zone tampon).

Tous les types d'activité économique sont organisés dans le cadre de programmes scientifiques particuliers. Ils sont déterminés par le règlement relatif au site de biosphère de la réserve de l'Oka.

En outre, sur le territoire principal (au coeur) de la réserve sont autorisés:

- a. le pacage du bétail (réservé au personnel de surveillance vivant dans la ceinture forestière d'une superficie de 886 ha);
- b. l'élevage de bisons européens, d'oiseaux de proie et de grues ainsi que d'autres animaux dans des enclos de présentation sur une superficie de 223 ha;
- c. la fenaison sur 40 sites d'une superficie totale de 436,7 ha;
- d. la cueillette en amateur de champignons et de baies sauvages sur 15 sites du territoire principal et sur le site de biosphère;

- e. la pêche sportive dans les bras morts de la rivière Pra dans quatre secteurs d'une zone de 500 ha et dans le 39^e secteur du lac Lubianikskoe Sviatoe.

Le public fréquente surtout le musée de la nature et les centres d'élevage de grues, d'oiseaux de proie et de bisons européens menacés d'extinction. 226 conférences et 224 excursions ont été organisées en 1990-1991. 7 900 personnes ont visité le musée et les centres d'élevage de grues, d'oiseaux de proie et de bisons européens menacés d'extinction. 18 articles de vulgarisation scientifique ont été publiés et 11 présentations radiodiffusées et télévisées ont été réalisées.

Problèmes budgétaires et administratifs

Le budget de la réserve comprend:

- a. une allocation budgétaire de l'Etat,
- b. des ressources propres.

Les ressources propres proviennent:

- des recettes tirées de divers services (droits d'entrée au musée et au parc animalier, service des guides, prise de photographies et tournage de films vidéo, hôtels, parkings, pêche dans la zone protégée, etc);
- recettes tirées des produits de l'activité économique dans le site de biosphère;
- recettes tirées de la vente de souvenirs et des publications consacrées à la réserve.

En 1992, le ministère de l'Environnement de la Fédération de Russie a promis à la réserve de financer, sur le budget de l'Etat, près de 65 % de la masse salariale, ce qui représente environ 20 % des besoins de la réserve. Cette dernière est supposée trouver auprès d'autres sources les fonds qui lui manquent.

Gestion: la réserve dépend du Service des réserves de l'Administration des réserves de la Fédération de Russie.

La réserve est dirigée par un directeur et deux directeurs adjoints. Un forestier principal y est en fonction.

La réserve comprend:

- a. une administration,
- b. un service forestier,
- c. un service de recherche,
- d. un service de gestion.

Le personnel de la réserve comptait 165 personnes au 1er janvier 1992.

PLAN DE LA RESERVE NATIONALE DE BIOSPHERE DE L'OKA

